



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-53205>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-53205**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJ

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJ

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Centre des Monuments Nationaux

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Loisirs, culture et culte

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Accord cadre pour la réalisation et le suivi des travaux de fouilles archéologiques dans le cadre de l'opération de restauration du palais de justice de l'île de la cité et de la conciergerie et diverses opérations associées

**Description** : Accord cadre mono-attributaire à marchés subséquents (sans mini de commande et avec un maximum de commande de 6 000 000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre) pour la réalisation et le suivi des travaux de fouilles archéologiques préventives passé en appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1 et L2124-2, L2125-1, R2161-2 à R2161-5, R2162-7 à R2162-9 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. il est passé pour une durée de 12 mois renouvelable 3 fois. (4 ans max) Accord-cadre passé en groupement de commande : APIJ (coordinateur) / CMN

**Identifiant de la procédure :** 5403b027-3576-4665-b03d-69627cff5a8e

**Identifiant interne :** 24-017

**Type de procédure :** Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75001

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 10,000,000 EUR

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** il s'agit d'un appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1 et L2124-2, L2125-1, R2161-2 à R2161-5, R2162-7 à R2162-9 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre peut être attribué à un candidat unique ou à un groupement. En cas de groupement, le groupement attributaire pourra être solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution du marché à l'issue de la procédure. La forme du groupement retenue par le pouvoir adjudicateur pour s'assurer de la bonne exécution de l'accord-cadre tient compte de la prévention de la défaillance d'un membre du groupement. Il est interdit au candidat de présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et /ou de membre d'un ou plusieurs groupements ; le financement est assuré par les crédits budgétaires alloués à l'APIJ et au CMN. Paiement au compte du titulaire par virement à 30 jours maximum conformément à l'article L.2192-10 et R.2192-10 du CCP. Il est prévu le versement d'une avance et d'acompte en fonction de l'avancement des prestations. Les prix sont révisables. L'accord-cadre s'exécute par la conclusion de marchés subséquents. Visites de site : obligatoire dans les conditions indiquées au RC, sous peine de rejet de l'offre.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont les suivants : Ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Accord cadre pour la réalisation et le suivi des travaux de fouilles archéologiques dans le cadre de l'opération de restauration du palais de justice de l'île de la cité et de la conciergerie et diverses opérations associées

**Description** : accord cadre travaux mono-attributaire qui s'exécute par la conclusion de marchés subséquents . L'accord cadre s'inscrit dans une organisation de groupement de commande entre les parties suivantes : l'APIJ et le Centre des Monuments Nationaux

**Identifiant interne** : 24-017

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

**Options** :

**Description des options** : pas de tranche optionnelle / pas de variante imposée / Variante libres refusée / Prestations similaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires au présent accord-cadre, dans les conditions prévues à l'article R.2122-7 du Code de la commande publique.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75001

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 03/06/2024

**Date de fin** : 03/06/2028

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 10,000,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : capacité économique et financière Capacité technique et professionnelle

**Description** : chaque membre du groupement fournira , une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) 1. Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années (et à reporter dans le cadre de réponse candidature (annexe 1 au présent RC)) et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années. 1. Références : Chaque candidat (candidat unique ou groupement) présentera 4 références de projets en lien avec l'objet de l'accord-cadre. Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : • la nature du projet et sa localisation, • le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), • la surface de plancher, • le calendrier de l'opération, • le montant (H.T.) des travaux, • le montant (H.T.) de la mission réalisée, • caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, monuments historiques). Si plus de 4 références sont présentées, seules les 4 premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. 2. Conformément au décret N°2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, le candidat présentera le justificatif de ces agréments pour la période allant de l'antiquité à l'époque moderne et, le cas échéant une déclaration sur l'honneur prévue à l'article 41 du décret N°2004-490. En effet, les candidats doivent être habilités à intervenir, à minima pour les périodes suivantes correspondantes : - Antiquité, - Moyen-âge, - Epoque moderne. Les candidats sont invités à utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature, dernière version du 1er avril 2019 disponible gratuitement sur le site : [www.economie.gouv.fr/daj/formulaires](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires) Les candidats pourront présenter une attestation de bonne exécution des travaux pour les références les plus importantes, précisant s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et s'ils ont été menés à bonne fin. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques. Dans ce cas, il justifie des capacités de ceux-ci (en produisant les mêmes documents pour l'opérateur économique que ceux requis pour les candidats) et du fait qu'il en dispose, en produisant un engagement écrit de ces opérateurs économiques. Tout opérateur économique qui n'est pas en mesure de fournir le(s) élément(s) demandé(s) ci-dessus, notamment en raison de sa date récente de création, peut prouver ses capacités professionnelles, techniques et financières, par tout autre moyen.

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère :

**Type** : Coût

**Description** : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2489671&orgAcronyme=d3f>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 24/05/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 DAY

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Pas encore connu

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris - greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle - CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : -Recours prévu à l'article L. 551- 1 du code de justice administrative avant la signature du marché -Recours prévu à l'article L. 551- 13 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché -Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : La durée de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa notification. Cet accord-cadre pourra être reconduit tacitement 3 fois à la date anniversaire de sa notification, pour une nouvelle période de 12 mois sans que sa durée totale n'excède 48 mois, en application de l'article L.2125-1 1 du code de la commande publique. Les marchés subséquents peuvent être notifiés pendant toute la durée de validité de l'accord-cadre.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJ

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJ

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Centre des Monuments Nationaux

**Numéro d'enregistrement :** 18004601300017

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Fanny RICO

**Adresse électronique :** fanny.rico@monuments-nationaux.fr

**Téléphone :** 0144612004

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJ

**Numéro d'enregistrement :** 18004601300082

**Numéro d'enregistrement :** 18009225600023

**Adresse postale :** Equipe 6 67 avenue de Fontainebleau

**Ville :** Le kremlin bicetre

**Code postal :** 94270

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Nadine.ROUSSIÈRE@apij-justice.fr

**Téléphone :** 0188288863

**Adresse internet :** <http://www.monuments-nationaux.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2489671&orgAcronyme=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise), <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2489671&orgAcronyme=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 10 - Modification**

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 21838afe-de07-4e57-84cb-84d780c5c49f-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : AVIS RECTIFICATIF N°02 DE L'AVIS INITIAL N°24-35863 (MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES) La remise des offres est reportée au 24/05/24 à 12h00 le DCE est modifié comme suit : le RC article 4.1 et l'AE article 2

### **10.1 Modification**

**Description des modifications** : Modification de la date limite de remise des offres au 17/05/2024 à 12h00 à remplacer par le 24/05/2024 à 12h00 -Modification de l'annexe 1 du RC : mise en cohérence du RC et de l'annexe 1 du RC. Il est demandé 4 références pour le groupement et non pour chaque co-traitant, comme le précisait le RC. L'annexe 1 du RC est modifiée en conséquence -Modification du tableau page 5 de l'acte d'engagement, en supprimant la colonne « montant de la prestation HT ». S'agissant d'un accord-cadre, les montants associés à chaque co-traitants ne sont pas encore définis.

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 03/05/2024

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 35d5a7da-8008-4670-a07c-5be9c527062f - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 03/05/2024 à 16:21

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 03/05/2024